

Création d'un Conseil Municipal Enfants et Jeunes  
à SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE

ECHANGES

Tu veux

ENGAGEMENT

PROJET

que ça

PARTAGE

BOUGE ?

INTERGENERATION

AUTONOMIE

SOLIDARITE

Tu habites SAINT-JEAN?

Tu as des idées pour notre village?

Tu es né.e en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013?

REJOINS-NOUS !!



# Qu'est-ce que le CME/J?

« Vu par des yeux d'enfant, le monde est plus vaste, plus riche et coloré. »

Être actrice ou acteur de son village en découvrant les droits et devoirs du citoyen.ne, en réalisant des projets utiles au plus grand nombre (solidarité, environnement, culture, etc.).

**Autonomie - Responsabilité - Solidarité,  
Intergénération - Partage - Citoyenneté**



# Rappel des dates à retenir :

- Jusqu'au samedi 17 avril 2021 à 12h: possibilité d'être candidat.e
- Du lundi 19 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 : campagne électorale

*\*Selon les mesures sanitaires en vigueur\**

- Dimanche 2 mai 2021 de 9h à 11h : élections en mairie
- Vendredi 7 mai 2021 à 19h : installation du Conseil Municipal Enfants&Jeunes
- Mardi 25 mai 2021 à 20h : présentation des jeunes élus au conseil municipal .



# Qui vote?

- Tous les enfants nés en 2009, 2010, 2011, 2012, 2013
- S'inscrire via le bulletin sur le site internet de la mairie
- Avant le samedi 17/04 12h
- Une carte d'électeur sera distribuée à tous les inscrit.es avant les élections



# Comment te présenter aux élections?

Si tu es motivé.e, il faudra :

- Bien réfléchir en discutant avec ta famille et tes ami.es
- Faire une affiche de campagne
- Te déclarer candidat.e en mairie avant le samedi 17 avril 2021, 12h en apportant les documents demandés
- Du lundi 19 avril jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> mai 2021 : campagne électorale et affichage



# Comment faire une affiche de campagne?

*C'est un document dans lequel :*

- Tu te présentes.
- Tu peux expliquer tes idées.
- Tu peux illustrer tes idées.

*Une affiche de campagne sert à mieux te connaître.*

Prénom  
Nom  
Âge

Ta photo !

J'aime...	Mes idées...	Mon village...
Mon école...	Je souhaite...	...



# Comment se déroulera l'élection?

- L'élection se déroulera en mairie le dimanche 2 mai de 9h à 11h.
- Chaque électeur et chaque électrice aura une carte d'électeur à présenter.
- Les bulletins seront sur place.
- Les élections se dérouleront comme pour les adultes.



# L' élection du dimanche 2 mai 2021

- Sur un bulletin, il devra y avoir au maximum 15 noms pour être valable.
- Le dépouillement aura lieu à 11h.
- Pour être élu.e, il faut avoir le plus de voix.





# Et après les élections?

Des réunions de travail en commission seront prévues régulièrement!

Des Conseils Municipaux Enfants&Jeunes auront lieu une fois par trimestre.

**Ta présence est indispensable  
au bon déroulé des séances!**



# Des questions?

Si tu as des questions tu peux:

- Écrire à la mairie:

[mairiestjean-reyssouze@wanadoo.fr](mailto:mairiestjean-reyssouze@wanadoo.fr)

- Contacter Florine SYLÉNÉ au 06.30.86.73.50